

# CHASNE VOUS INTERESSE

Lettre d'information du conseil municipal

Novembre 2011 - N° 107

## EDITO



Notre commune compte 1 443 habitants et couvre 9,5 km<sup>2</sup> (population départementale 967 588 habitants, 6 774,70 km<sup>2</sup>). Notre budget communal s'élève à 1 052 593,80 € (section de fonctionnement) et 496 804,21 € (section d'investissement) celui du département est de 929,5 millions d'euros. Ces chiffres prouvent bien que nous sommes une petite commune. Même si nous tenons à le rester, nous ne pourrions continuer à exister sans

faire partie d'organisme de regroupement. Le problème est d'éviter de se trouver noyé dans cet organisme. Au sein de la Communauté de Communes du Pays de Liffré, Chasné a toute sa place. Notre maire est vice président et siège au sein du bureau de la CCPL à côté des autres maires de la communauté (Liffré, La Bouëxière, Ercé près Liffré, et Dourdain). Cette communauté représente environ 15 000 habitants, ce qui n'est pas négligeable au sein du Pays de Rennes et est très dynamique. Son budget s'élève à plus de 3 millions d'euros dont la moitié en fonctionnement. Dans ce budget de fonctionnement, plus d'un tiers concerne des charges de personnel dont la moitié concernent du personnel dédié à l'école de musique. Cette école de musique rassemble près de 400 élèves dont 33 de Chasné sur Illet. Sa politique tarifaire favorisant l'accès à la musique pour tous est un succès. Certains cours ont lieu à Chasné (le jeudi de 17h30 à 20h cours de guitare). La Communauté de Communes du Pays de Liffré a aussi mis en place un système de transport « La Coccinelle » avec des navettes régulières entre différents points du territoire pendant les vacances scolaires et un système de transport à la demande le vendredi. Ce service est ouvert à tous, n'hésitez pas à le demander (07.86.00.62.10). La CCPL abrite en son sein le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Sa mission est de contrôler le fonctionnement et la mise en service des assainissements autonomes. En 2010, 56 contrôles ont été réalisés sur la commune. Rappelons à ce sujet que chaque habitation doit avoir un assainissement répondant aux normes et que les contrevenants sont passibles de poursuites. L'action de la CCPL est aussi sociale avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui développe des actions vers la petite enfance (les espaces jeux et les crèches) et les personnes âgées avec un service d'aide à domicile et des animations spécifiques. A Chasné, 22 enfants profitent de l'association les « P'tits loups » et le Service d'aide intervient dans un seul foyer.

Depuis de le début de l'année, l'Office des Sports du Pays de Liffré est géré par la communauté. Ses 2 salariés interviennent dans les associations sportives pour des animations régulières ou pour des stages. Chez nous le multisport, la gym et le foot bénéficient de ces compétences.

Au niveau investissement, la communauté de communes a construit une maison intercommunale à Dourdain et des crèches à Liffré et La Bouëxière en 2010 et 2011. La prochaine étape est la construction de 2 maisons intercommunales à Ercé et Chasné. Cette structure a pour objectif d'accueillir une micro crèche et des services décentralisés de la CCPL (des cours de musique notamment). Notre projet prévoit son implantation au sein de la ZAC avec un début des travaux fin 2012. Comme vous le voyez les actions sont variées et permettent à Chasné de bénéficier de services inaccessibles autrement. Vous trouverez plus d'informations sur le site de la communauté de communes de Liffré ([www.pays-liffre.fr](http://www.pays-liffre.fr)) ou en appelant les bureaux de la communauté au 02 99 68 31 31.

L'équipe municipale

## MAIRIE PRATIQUE :

### Horaires d'ouverture:

Lundi: 13h30 - 18h00  
Mardi: 9h00 - 12h30  
Mercredi: 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00  
Jeudi: 9h00 - 12h30  
Vendredi: 9h00 - 12h30  
Samedi: 9h00 - 12h00

☎ 02 99 55 22 79

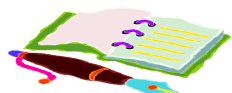
Mail : [mairiechasnesurillet@wanadoo.fr](mailto:mairiechasnesurillet@wanadoo.fr)

Site internet : [www.chasnesurillet.fr](http://www.chasnesurillet.fr)



Le maire et les adjoints  
reçoivent sur rendez-vous

## AGENDA COMMUNAL



**Vendredi 2 et samedi 3 décembre**

Téléthon

**Dimanche 11 décembre**

Marché de Noël

**Jeudi 15 décembre**

Conseil municipal

**Samedi 7 janvier**

Vœux de la municipalité

**Samedi 4 février**

Repas CCAS

## Informations municipales

**Inscriptions sur les listes électorales** : Vous venez d'aménager à Chasné, vous avez jusqu'au 31 décembre prochain pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune (vous devez nous fournir un justificatif d'état civil et de domicile).

**Recensement militaire** : En vue de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en mairie le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Vous munir du livret de famille. Cette formation est indispensable pour les inscriptions aux examens, concours et permis auto et moto.

**Propriétaires d'animaux** : veillez à ce que vos animaux n'occasionnent pas de désagréments (divagations, aboiements...) Des plaintes sont régulièrement déposées en mairie



### Voirie

Nous rappelons que tout propriétaire doit s'assurer de l'entretien des buses desservant son entrée d'habitation ou de parcelle agricole afin d'éviter tout débordement (code de la voirie routière)

### Élagage des arbres

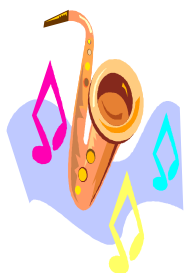
Nous rappelons que tous les arbres, arbustres, haies, branches doivent être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. De plus, selon le code de la voirie routière et du code rural, il est obligatoire de couper les arbres, branches en limite de voirie (code de la voirie routière)

### Mise sur la voie publique des poubelles.

Les poubelles peuvent être mises sur la voie publique la veille du ramassage et doivent être rangées le soir. Nous vous rappelons que chacun reste responsable de sa poubelle et doit veiller à ce qu'elle ne gêne pas la sécurité publique, ni qu'elle occasionne de dégâts sur la voie publique (protection des poubelles contre les animaux par exemple).

## VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Vous êtes tous conviés à la cérémonie des vœux qui se tiendra le  
**Samedi 7 janvier 2012 à 11 heures**  
**Salle « Les Moissons »**



Le repas annuel du CCAS aura lieu le  
**Samedi 4 février 2012 à 12h**  
**Salle « Les Moissons »**

Les invitations vous seront remises personnellement par les membres du CCAS



## La bibliothèque : c'est fait pour vous !

La bibliothèque s'adresse à tous ; vous pourrez y retrouver des livres pour tous les goûts et tous les âges : des romans, des bandes dessinées, des revues, des albums, des livres sur la cuisine, le jardin, la santé,

la psychologie. L'adhésion est gratuite.

Pour vous inscrire, nous vous attendons aux horaires d'ouverture suivants : le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

La bibliothèque vous propose également ses nouveautés tous les mois ; elles sont à retrouver sur le site communal [www.chasnesurillet.fr](http://www.chasnesurillet.fr) et à la bibliothèque bien sûr !

### Fermeture de la bibliothèque

Comme chaque année, la bibliothèque fermera ses portes pendant la période de Noël, soit à partir du mercredi 21 décembre au soir pour rouvrir le mercredi 4 janvier 2012.

La bibliothèque fonctionne grâce à la bonne volonté de bénévoles qui assurent l'accueil, la mise en rayonnage. Le niveau d'engagement varie d'une personne à l'autre et chacun doit y trouver son compte.

Si vous souhaitez faire partie de cette équipe dynamique, quelque soit votre disponibilité, prenez contact avec Isabelle Ménard au 02.23.37.13.28



**La grippe : je préserve ma santé, je me fais vacciner**

**Il n'est pas trop tard pour se faire vacciner !**

- La grippe n'est pas un simple rhume, c'est une maladie à prendre au sérieux qui peut entraîner des complications graves.
- Le virus de la grippe sévit généralement jusqu'à fin mars.
- Le vaccin est efficace au bout de 10 à 15 jours.
- La vaccination est à renouveler chaque année.

Le vaccin est gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus, certains malades chroniques, les femmes enceintes à partir du second trimestre de grossesse et certaines personnes en surpoids. Si vous n'avez pas reçu l'imprimé de prise en charge et que vous pensez être concerné par le dispositif, contactez votre caisse d'Assurance Maladie.

Toutes les infos sur [www.ameli-sante.fr](http://www.ameli-sante.fr) ou au **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

## ASSOCIATIONS COMMUNALES

### Le programme du Téléthon 2011



#### Vendredi 2 Décembre : Tournoi de Tarot et Jeux de société

Le collectif Chasnéen pour le Téléthon et la section A tous jeux de l'ASL s'associent pour organiser un tournoi de tarot et une soirée jeux de société.

Droit d'entrée : 5 € /adulte , 2€ /enfant

Buvette et restauration (tartines) sur place.

#### Tournoi de tarot

Accueil des participants à partir de 19h00, début du tournoi à 20h00. 5 manches avec tirage au sort des tables de 5 joueurs, 5 tours de jeu par manche.

L'intégralité des mises seront remises à l'AFM.

Inscriptions conseillées (02 99 55 63 39 / [asso.telethon@chasnesurillet.fr](mailto:asso.telethon@chasnesurillet.fr))

#### Jeux de société

- Soirée jeux de société encadrée par les bénévoles d'A tous jeux pour vous faire découvrir des jeux originaux et conviviaux de 3 ans à 120 ans.

- une garderie sera organisée pour occuper les enfants autour de jeux de société.

#### Samedi 3 Décembre : Randonnées pédestres sur les nouveaux circuits de Chasné

Rendez-vous le samedi à 14h00 devant la salle des moissons avec l'équipement de circonstance.

2 circuits (5kms et 10kms) sur les nouveaux chemins balisés de la commune.

Droit d'inscription 2 €.

Contact : Marc Collin 02 99 55 63 39 / mail : [asso.telethon@chasnesurillet.fr](mailto:asso.telethon@chasnesurillet.fr)



#### **Chasné Évènements Festifs Marché de Noël 2011**

Le marché de Noël arrive dans notre commune le **Dimanche 11 décembre**, à partir de **14h** la Salle des Moissons.

Venez découvrir (ou redécouvrir) des artisans de Chasné sur Illet et des environs de notre commune qui vont vous présenter des idées de cadeaux pour Noël. Idées de cadeaux originales et introuvables ailleurs que dans notre charmante commune. Et cette année, un défilé est prévu...

Au programme, vous pourrez admirer leurs créations (décoration de Noël, vêtements, ustensiles, produits du terroir, ...) et ils vous feront partager leurs passions.

Contact et renseignement : 02 99 55 49 44

@ : [chasne.evenements.festifs@gmail.com](mailto:chasne.evenements.festifs@gmail.com)

www : <http://chasne.evenements.festifs.over-blog.com/>

L'association English in Chasné a mis en place cette année, trois séances le mercredi matin pour initier les enfants (3-9ans) à la langue anglaise . Il reste des places disponibles pour les créneaux de 9h-10h et 11h-12h.

Si vous voulez des renseignements, vous pouvez contacter directement le président de l'association, Franck Duval ([franckpduval@yahoo.fr](mailto:franckpduval@yahoo.fr))

#### **La classe 1 à l'honneur (les classes 1 se sont réunies)**

Un petit et rapide retour sur cette journée du 5 novembre dernier. Ce jour là, un certain nombre de Chasnéens se sont réunis à la salle des Moissons pour dignement fêter les Classes 1.

En effet, après 2 ans d'absence, notre commune connaît de nouveau ce rassemblement. A l'origine de cette initiative, 4 mamans d'enfants ayant 10 ans cette année. Avec l'aide de la Mairie, de Mr Ridard, des commerces L'Epi de Chasné et le Bar de l'Illet, et quelques autres, elles arrivent à tout prévoir pour cette journée.

Résultat, une journée pleine de plaisir et des sourires sur les visages avec la photo, un repas tous ensemble conclut par une petite soirée dansante.

Toute la soirée, les différentes générations parlent entre elles et échangent des souvenirs, des anecdotes.

Conclusion : un peu de Bonne Volonté = Beaucoup de Convivialité

**Un témoin ravi de cette journée.**